



Contrat intérimaire

Par Zuzu

Bonjour,

Actuellement en contrat intérimaire j'ai déjà réalisé la durée du contrat initial ainsi qu'un avenant de prolongation. L'agence m'avait parlé d'un 2ème avenant de prolongation de 12 mois (afin d'effectuer les 18 mois maximum au poste) mais finalement elle me parle de 2 avenants de 6 mois dont le 2ème avec un changement de motif.

J'aimerais savoir si c'est possible d'avoir plus de 2 avenants de prolongation pour le même contrat juste en changeant de motif. À savoir que le motif initial est "accroissement temporaire de l'activité et Surcroit d'activité lié au développement de la boutique" ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.